

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	11 500,00	3 081,54	3 017,28	0,00	5 401,18
611	Sous-traitance générale	9 000,00	786,00	3 017,28	0,00	5 196,72
628	Divers	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	500,00	295,54	0,00	0,00	204,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00	24 806,62	0,00	0,00	193,38
621	Personnel extérieur au service	25 000,00	24 806,62	0,00	0,00	193,38
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		36 500,00	27 888,16	3 017,28	0,00	5 594,56
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		36 500,00	27 888,16	3 017,28	0,00	5 594,56
023	Virement à la section d'investissement	64 851,47				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	47 552,84	47 552,84			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	47 552,84	47 552,84			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		112 404,31	47 552,84			64 851,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		112 404,31	47 552,84			64 851,47
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		148 904,31	75 441,00	3 017,28	0,00	70 446,03

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2013	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	80 000,00	82 534,59	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	80 000,00	82 534,59	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		80 000,00	82 534,59	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		80 000,00	82 534,59	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	12 541,52	12 541,46			0,06
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résull	12 541,52	12 541,46			0,06
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 541,52	12 541,46			0,06
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		92 541,52	95 076,05	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2013		56 362,79				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040; RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 554,80	1 554,80	0,00	10 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 554,80	1 554,80	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	390 785,74	2 353,20	0,00	388 432,54
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	290 785,74	2 353,20	0,00	288 432,54
Total des dépenses d'équipement		404 340,54	3 908,00	0,00	400 432,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		404 340,54	3 908,00	0,00	400 432,54
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	12 541,52	12 541,46		0,06
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	12 541,52	12 541,46		0,06
1391	Subventions d'équipement	11 994,21	11 994,15		0,06
13933	P.A.E.	547,31	547,31		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	38 066,35	30 626,86		7 439,49
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	720,00	720,00		0,00
2158	Autres	21 300,60	21 300,60		0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	16 045,75	8 606,26		7 439,49
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 607,87	43 168,32		7 439,55
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		454 948,41	47 076,32	0,00	407 872,09
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2013			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	6 266,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	6 266,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	6 266,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 247,10	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	2 247,10	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	16 045,75	8 606,26	0,00	7 439,49
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	16 045,75	8 606,26	0,00	7 439,49
Total des recettes financières		16 045,75	10 853,36	0,00	5 192,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		16 045,75	17 119,36	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	64 851,47			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)</i>	47 552,84	47 552,84		0,00
2803	<i>Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d'inserti</i>	633,00	633,00		0,00
2813	<i>Constructions</i>	10 415,53	10 415,53		0,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	291,72	291,72		0,00
28158	<i>Autres</i>	35 665,96	35 665,96		0,00
2818	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	546,63	546,63		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		112 404,31	47 552,84		64 851,47
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	38 066,35	30 626,86		7 439,49
213	<i>Constructions</i>	22 020,60	22 020,60		0,00
218	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00	425,91		0,00
2313	<i>Constructions</i>	0,00	107,80		0,00
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	16 045,75	8 072,55		7 973,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 470,66	78 179,70		72 290,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		166 516,41	95 299,06	0,00	71 217,35
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2013			288 432,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

C4-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Eau (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 081,54	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	82 534,59
611	Sous-traitance générale	786,00	7011	Ventes d'eau	82 534,59
628	Divers	2 000,00			
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	295,54			
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 806,62			
621	Personnel extérieur au service	24 806,62			
	Total des dépenses réelles	27 888,16		Total des recettes réelles	82 534,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	47 552,84	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	12 541,46
6811	Dotations aux amortissements immos corpor	47 552,84	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résul	12 541,46
	Total des dépenses d'ordre	47 552,84		Total des recettes d'ordre	12 541,46
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	56 362,79
	TOTAL GENERAL	75 441,00		TOTAL GENERAL	151 438,84

(1) Compléter soit par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+ crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

C4-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Eau (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opératio	0,00	001	Solde d'exécution de la section d'investiss	288 432,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et	0,00	001	Solde d'exécution de la section d'investiss	288 432,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations	1 554,80	13	Subventions d'investissement	6 266,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	131	Subventions d'équipement	6 266,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 554,80	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 247,10
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 353,20	10228	Autres fonds d'investissement	2 247,10
2313	Constructions	0,00	27	Autres immobilisations financières	8 606,26
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 353,20	2762	Créances sur transfert de droits à déduction	8 606,26
	Total des dépenses réelles	3 908,00		Total des recettes réelles	17 119,36
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	11 994,15	040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	47 552,84
1391	Subventions d'équipement	11 994,15	2803	Frais d'études, de recherche et de développ. €	633,00
13933	P.A.E.	0,00	2813	Constructions	10 415,53
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	30 626,86	28156	Matériel spécifique d'exploitation	291,72
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et	720,00	28158	Autres	35 665,96
2158	Autres	21 300,60	2818	Autres immobilisations corporelles	546,63
2762	Créances sur transfert de droits à déduction	8 606,26	041	<i>Opérations patrimoniales</i>	30 626,86
			213	Constructions	22 020,60
			218	Autres immobilisations corporelles	425,91
			2313	Constructions	107,80
			2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 072,55
	Total des dépenses d'ordre	42 621,01		Total des recettes d'ordre	78 179,70
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	288 432,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	46 529,01		TOTAL GENERAL DES RECETTES	383 731,06

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

C4-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET EAU	CA 2014
---------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Technicien principal 1ère classe	B	1	9 642,75
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	3 115,97
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	4 036,50
Agent de maîtrise	C	1	4 097,60
Agent de maîtrise Principal	C	1	3 913,80
TOTAL GENERAL		5	24 806,62

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Monsieur le Maire : Merci monsieur Taupiac. Est-ce que vous êtes d'accord pour prendre acte et pour constater les identités de valeur ? Madame Rabassa.

Madame RABASSA : Oui, Monsieur le Maire. Simplement une explication. Section investissement en dépenses, le chapitre 23 « immobilisations en cours ». En crédit ouvert on avait 390 785 euros et en mandat émis on a 2353.

Monsieur le Maire : Attendez. Quelle page il est ce chapitre ?

Madame RABASSA : Page 37. Premier tableau dépense d'investissement. Celui d'en haut chapitre 23. Simplement une explication.

Monsieur le Maire : Vous nous dites, que le mandat émis de 2353 euros ?

Madame RABASSA : Oui, on avait ouvert un crédit vous voyez en « immobilisations en cours » 390 785

Monsieur le Maire : Et en mandat émis « que ». On a précisé « que »

Madame RABASSA : C'est une bonne nouvelle, je souhaitais simplement une explication.

Monsieur le Maire : Monsieur Coquerelle, si on n'a pas dépensé c'est qu'on n'en avait pas besoin sûrement.

Monsieur COQUERELLE : Oui, ça résume la faible dépense d'où le « que », car très peu de travaux. Et les 390 000 euros prévus au budget, puisqu'on prévoit des travaux, on a un excédent, on ne va pas dire très important, mais on a un excédent budget haut, et pour équilibrer le budget.

Monsieur le Maire : Pour l'équilibre du budget, pour le préserver. Merci pour ces renseignements et cette question. Vous êtes d'accord pour constater, pour prendre acte, pour reconnaître et pour arrêter les résultats définitifs ? Là je m'absente.

Monsieur GAUTIE : Merci Monsieur le Maire. Nous allons passer au vote. Qui est contre ? Absentions ? 6. Merci 6 abstentions et 22 pour. Merci.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D08

Objet : Approbation du Compte Administratif du budget annexe de l'eau 2014

Votants : 28

Abstentions : 6

Exprimés : 22

Contre : 0

Pour : 22

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule « l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. »,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal « arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la production par le comptable de la collectivité du compte de gestion 2014,

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Monsieur Claude GAUTIE préside le compte administratif. Après avoir constaté le retrait de séance de Monsieur Jacques MOIGNARD, ce dernier ne prenant pas part au vote :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

- **Prend acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2013	Budget Primitif 2014	Compte Administratif 2014
Recettes de fonctionnement de l'exercice	88 719,78 €	92 541,52 €	95 076,05 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	70 527,97 €	148 904,31 €	78 458,28 €
= Résultat de l'exercice	18 191,81 €	-56 362,79 €	16 617,77 €
+/- report du résultat antérieur	38 170,98 €	56 362,79 €	56 362,79 €
= Résultat de fonctionnement	56 362,79 €	- €	72 980,56 €
Recettes d'investissement de l'exercice	110 538,01 €	160 470,66 €	95 299,06 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	110 991,90 €	453 393,61 €	47 076,32 €
+ Affectation du résultat n-1			
+ Excédent/-déficit antérieur reporté	288 885,89 €	288 432,00 €	288 432,00 €
= Résultat investissement hors RAR	288 432,00 €	-4 490,95 €	336 654,74 €
+ Restes à réaliser en recettes	6 045,75 €	6 045,75 €	- €
- Restes à réaliser en dépenses	1 554,80 €	1 554,80 €	- €
= Résultat investissement RAR inclus	292 922,95 €	0,00 €	336 654,74 €
Résultat de fonctionnement	56 362,79 €	- €	72 980,56 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	288 432,00 €	- €	336 654,74 €
= Résultat de clôture	344 794,79 €	- €	409 635,30 €

- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif.
- **arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et arrête le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Monsieur le Maire : Bien merci. L'affectation de résultat maintenant, monsieur Taupiac.

<p>18) Affectation du Résultat 2014 du Budget Annexe de l'Eau <i>rapporteur : Gérard TAUPIAC</i></p>
--

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de l'Eau de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**

Résultat 2014 :	16 617.77€
Résultat antérieur :	56 362.79€
Soit un résultat à affecter de :	72 980.56€
- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	48 222.74€
Résultat antérieur :	288 432.00€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses : 0.00€	
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un excédent de financement des investissements de 336 654.74€

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- - **d'affecter** le résultat de fonctionnement 2014 :
 - en report de fonctionnement R002 : 72 980.56 €

Monsieur le Maire : Merci. Y-a-t'il des abstentions là ? 6 quand même ? La majorité accepte d'adopter les résultats en report de fonctionnement.

La délibération suivante est adoptée :

<p>Délibération n° 2015_03_D09</p>

<p>Objet : Affectation du résultat 2014 du budget annexe de l'eau</p>
--

<p>Votants : 29</p>

<p>Abstentions : 6</p>

<p>Exprimés : 23</p>

<p>Contre : 0</p>

<p>Pour : 23</p>

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de l'Eau de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**

Résultat 2014 :	16 617.77€
Résultat antérieur :	56 362.79€
Soit un résultat à affecter de :	72 980.56€

- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	48 222.74€
Résultat antérieur :	288 432.00€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses : 0.00€	
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un excédent de financement des investissements de 336 654.74 €

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

Affecte le résultat de fonctionnement 2014 :
en report de fonctionnement R002 : 72 980.56 €

Monsieur le Maire : Alors nous passons maintenant à la Mouscane 3^{ème} tranche, monsieur Cassagneau.

19) Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe Mouscane 3^{ème} Tranche pour 2014
rapporteur : Grégory CASSAGNEAU

***Vu** l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte de gestion est produit par le comptable de la collectivité avant le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice concerné,*

***Vu** les articles D 2343-2 et suivants relatifs aux Comptes de Gestion,*

***Considérant** que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion du Budget Annexe de la Mouscane 3 pour l'exercice 2014, établi par le Trésorier de Montech, en qualité de comptable de la commune. (art L 2121-31 du CGCT),*

***Considérant** que le vote de l'organe délibérant doit intervenir avant le 1^{er} juin 2015,*

***Après** s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,*

***Après** s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,*

***Considérant** que ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un excédent global hors Restes A Réaliser (RAR) de 9 640.08€.*

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **de statuer :**
 - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles de la journée complémentaire.
 - sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
 - sur la comptabilité des valeurs inactives.

- **de déclarer** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 348,50	84 599,11	97 947,61
Titres de recettes émis (b)	0,00	11 413,00	11 413,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	11 413,00	11 413,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 348,50	84 599,11	97 947,61
Mandats émis (f)	0,00	11 610,53	11 610,53
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	11 610,53	11 610,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	0,00		
(h -d) Déficit	0,00	197,53	197,53

CLM

II-1
Exercice 2014



25104 - ZONE D'ACTIVITE LA MOUSCANE -
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

082018
TRÉS. MONTECH

HELREP10011.v1

25104 -ZONE D'ACTIVITE LA MOUSCANE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZONE D'ACTIVITE LA MOUSCANE -					
Investissement	-1 772,92	0,00	0,00	0,00	-1 772,92
Fonctionnement	11 610,53	0,00	-197,53	0,00	11 413,00
Sous-Total	9 837,61	0,00	-197,53	0,00	9 640,08
TOTAL II	9 837,61	0,00	-197,53	0,00	9 640,08
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	9 837,61	0,00	-197,53	0,00	9 640,08

Monsieur le Maire : Tout concorde, c'est très bien. Pas d'observation ni de réserve de ma part, donc vous suivez ?

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D10

Objet : Budget annexe Mouscane 3 : approbation du compte de gestion 2014

Votants : 29

Abstention : 0

Exprimés : 29

Contre : 0

Pour : 29

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte de gestion est produit par le comptable de la collectivité avant le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice concerné,

Vu les articles D 2343-2 et suivants relatifs aux Comptes de Gestion,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion du Budget Annexe de la Mouscane 3 pour l'exercice 2014, établi par le Trésorier de Montech, en qualité de comptable de la commune. (art L 2121-31 du CGCT),

Considérant que le vote de l'organe délibérant doit intervenir avant le 1^{er} juin 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un excédent global hors Restes A Réaliser (RAR) de 9 640.08€.

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Statue :

sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles de la journée complémentaire.

sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire : Monsieur Cassagneau, le compte administratif de ce budget Mouscane 3.

20) Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Mouscane 3^{ème} Tranche pour 2014

- rapporteur : Grégory CASSAGNEAU

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule « l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. »,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal « arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la production par le comptable de la collectivité du compte de gestion 2014,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Après avoir constaté le retrait de séance de Monsieur Jacques MOIGNARD, ce dernier ne prenant pas part au vote :

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **prendre acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2013	Budget Primitif 2014	Compte Administratif 2014
Recettes de fonctionnement de l'exercice	13 186,11 €	72 988,58 €	11 413,00 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	6 301,94 €	84 599,11 €	11 610,53 €
= Résultat de l'exercice	6 884,17 €	-11 610,53 €	-197,53 €
+/- report du résultat antérieur	4 726,36 €	11 610,53 €	11 610,53 €
= Résultat de fonctionnement	11 610,53 €	0,00 €	11 413,00 €
Recettes d'investissement de l'exercice	1 378,24 €	13 348,50 €	0,00 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	1 772,92 €	11 575,58 €	0,00 €
+ Affectation du résultat n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
+ Excédent/-déficit antérieur reporté	-1 378,24 €	-1 772,92 €	-1 772,92 €
= Résultat investissement hors RAR	-1 772,92 €	0,00 €	-1 772,92 €
+ Restes à réaliser en recettes	0,00 €	0,00 €	
- Restes à réaliser en dépenses	0,00 €	0,00 €	
= Résultat investissement RAR inclus	-1 772,92 €	0,00 €	-1 772,92 €
Résultat de fonctionnement	11 610,53 €		11 413,00 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	-1 772,92 €		-1 772,92 €
= Résultat de clôture	9 837,61 €		9 640,08 €

- **constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat

d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif.
- **arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et arrête le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE		CA	2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 610,53	G	11 413,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	11 610,53
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 772,92	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			13 383,45		23 023,53
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015		0,00		0,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		11 610,53		23 023,53
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		1 772,92		0,00
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		13 383,45		23 023,53
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opè. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	11 575,58	0,00		11 575,58
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 575,58	0,00		11 575,58
	TOTAL	11 575,58	0,00	0,00	11 575,58
	Pour information	⁽³⁾			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	1 772,92			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opè. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	13 348,50	0,00		13 348,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 348,50	0,00		13 348,50
	TOTAL	13 348,50	0,00	0,00	13 348,50
	Pour information	⁽³⁾			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	0,00			

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 610,53		11 610,53
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	11 610,53	0,00	11 610,53
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			1 772,92
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013			1 772,92

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	11 413,00		11 413,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	11 413,00	0,00	11 413,00
	Pour information			11 610,53
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	61 250,61	11 610,53	0,00	0,00	49 640,08
6522	Excédent des budgets annexes à caractère ad	61 250,61	11 610,53	0,00	0,00	49 640,08
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		71 250,61	11 610,53	0,00	0,00	59 640,08
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		71 250,61	11 610,53	0,00	0,00	59 640,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	13 348,50	0,00			13 348,50
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	13 348,50	0,00			13 348,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 348,50	0,00			13 348,50
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 348,50	0,00			13 348,50
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 599,11	11 610,53	0,00	0,00	72 988,58
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant au compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre : DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	11 413,00	11 413,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	11 413,00	11 413,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		61 413,00	11 413,00	0,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		61 413,00	11 413,00	0,00	0,00	50 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	11 575,58	0,00			11 575,58
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	11 575,58	0,00			11 575,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 575,58	0,00			11 575,58
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		72 988,58	11 413,00	0,00	0,00	61 575,58
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		11 610,53				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	11 575,58	0,00		11 575,58
	Charges transférées (6)	11 575,58	0,00		11 575,58
3555	Terrains aménagés	11 575,58	0,00		11 575,58
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	11 575,58	0,00		11 575,58
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 575,58	0,00	0,00	11 575,58
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	1 772,92			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI 040=RF 042*
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

MONTECH - 82 - BUDGET 3ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	13 348,50	0,00		13 348,50
3555	Terrains aménagés	13 348,50	0,00		13 348,50
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 348,50	0,00		13 348,50
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	13 348,50	0,00		13 348,50
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	13 348,50	0,00	0,00	13 348,50
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Monsieur GAUTIE : Je mets au vote : qui est contre ? Qui s'abstient ? Toujours 6 abstentions et donc 22 approbations. Merci.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D11

Objet : Approbation du Compte Administratif du budget annexe Mouscane 3 - 2014

Votants : 28

Abstentions : 6

Exprimés : 22

Contre : 0

Pour : 22

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule «l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. »,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal « arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la production par le comptable de la collectivité du compte de gestion 2014,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur Claude GAUTIE préside le compte administratif. Après avoir constaté le retrait de séance de Monsieur Jacques MOIGNARD, ce dernier ne prenant pas part au vote :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2013	Budget Primitif 2014	Compte Administratif 2014
Recettes de fonctionnement de l'exercice	13 186,11 €	72 988,58 €	11 413,00 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	6 301,94 €	84 599,11 €	11 610,53 €
= Résultat de l'exercice	6 884,17 €	-11 610,53 €	-197,53 €
+/- report du résultat antérieur	4 726,36 €	11 610,53 €	11 610,53 €
= Résultat de fonctionnement	11 610,53 €	0,00 €	11 413,00 €
Recettes d'investissement de l'exercice	1 378,24 €	13 348,50 €	0,00 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	1 772,92 €	11 575,58 €	0,00 €
+ Affectation du résultat n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
+ Excédent/-déficit antérieur reporté	-1 378,24 €	-1 772,92 €	-1 772,92 €
= Résultat investissement hors RAR	-1 772,92 €	0,00 €	-1 772,92 €
+ Restes à réaliser en recettes	0,00 €	0,00 €	
- Restes à réaliser en dépenses	0,00 €	0,00 €	
= Résultat investissement RAR inclus	-1 772,92 €	0,00 €	-1 772,92 €
Résultat de fonctionnement	11 610,53 €		11 413,00 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	-1 772,92 €		-1 772,92 €
= Résultat de clôture	9 837,61 €		9 640,08 €

- **Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif.
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et arrête le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

Monsieur le Maire : Alors, affectation du résultat 2014 du budget annexe Mouscane 3^{ème} tranche, monsieur Cassagneau.

21) Affectation du Résultat 2014 du Budget Annexe de la Mouscane 3
rapporteur : Grégory CASSAGNEAU

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de la Mouscane 3 de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**
Résultat 2014 : -197.53€
Résultat antérieur : 11 610.53 €
Soit un résultat à affecter de : 11 413.00€

- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	0.00 €
Résultat antérieur :	-1 772.92€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses :	0.00€
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un besoin de financement des investissements de 1 772.92€

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- - **d'affecter** le résultat de fonctionnement 2014 comme suit : - en report de fonctionnement R002 : 11 413.00 €

Monsieur le Maire : Merci. Est-ce que vous êtes d'accord pour affecter ce résultat de la façon suivante à l'exception des abstentions ? 6 abstentions.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D12

Objet : Affectation du résultat 2014 du budget annexe de la ZA Mouscane 3

Votants : 29

Abstentions : 6

Exprimés : 23

Contre : 0

Pour : 23

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de la Mouscane 3 de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**

Résultat 2014 :	-197.53€
Résultat antérieur :	11 610.53 €
Soit un résultat à affecter de :	11 413.00€

- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	0.00 €
Résultat antérieur :	-1 772.92€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses :	0.00€
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un besoin de financement des investissements de 1 772.92€

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

- - **d'affecter** le résultat de fonctionnement 2014 comme suit :
 - en report de fonctionnement R002 : 11 413.00 €

Monsieur le Maire : Monsieur Lenglard, concernant cette fois-ci l'approbation du compte de gestion de la Mouscane mais la 4^{ème} tranche, qui n'est pas du tout la même que la 3^{ème}, on va le voir.

22) Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe Mouscane 4^{ème} Tranche pour 2014 rapporteur : Eric LENGLARD

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte de gestion est produit par le comptable de la collectivité avant le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice concerné,

Vu les articles D 2343-2 et suivants relatifs aux Comptes de Gestion,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion du Budget Annexe de la Mouscane 4 pour l'exercice 2014, établi par le Trésorier de Montech, en qualité de comptable de la commune. (art L 2121-31 du CGCT),

Considérant que le vote de l'organe délibérant doit intervenir avant le 1^{er} juin 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un déficit global hors Restes A Réaliser (RAR) de 623 705.20 €.

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **de statuer :**
 - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles de la journée complémentaire.
 - sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
 - sur la comptabilité des valeurs inactives.

- **de déclarer** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire : Merci monsieur Lenglard. Vous êtes d'accord que n'ayant ni observation, ni réserve de ma part, on peut me suivre sur ce compte de gestion ? Très bien, d'accord.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D13

Objet : Budget annexe Mouscane 4^{ème} tranche : approbation du compte de gestion 2014

Votants : 29

Abstention : 0

Exprimés : 29

Contre : 0

Pour : 29

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte de gestion est produit par le comptable de la collectivité avant le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice concerné,

Vu les articles D 2343-2 et suivants relatifs aux Comptes de Gestion,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion du Budget Annexe de la Mouscane 4 pour l'exercice 2014, établi par le Trésorier de Montech, en qualité de comptable de la commune. (art L 2121-31 du CGCT),

Considérant que le vote de l'organe délibérant doit intervenir avant le 1^{er} juin 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un déficit global hors Restes A Réaliser (RAR) de 623 705.20 €.

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

• **Statue :**

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles de la journée complémentaire.
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

- **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

23) Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Mouscane 4^{ème} Tranche pour 2014 -
rapporteur : Eric LENGARD

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule «l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. »,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le conseil municipal « arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la production par le comptable de la collectivité du compte de gestion 2014,

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir constaté le retrait de séance de Monsieur Jacques MOIGNARD, cette dernière ne prenant pas part au vote :

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **prendre acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2013	Budget Primitif 2014	Compte Administratif 2014
Recettes de fonctionnement de l'exercice	3 492 703,05 €	1 122 149,65 €	498 425,10 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	3 145 778,67 €	1 470 037,45 €	699 962,59 €
= Résultat de l'exercice	346 924,38 €	-347 887,80 €	-201 537,49 €
+/- report du résultat antérieur	963,42 €	347 887,80 €	347 887,80 €
= Résultat de fonctionnement	347 887,80 €	0,00 €	146 350,31 €
Recettes d'investissement de l'exercice	2 473 329,61 €	1 130 253,30 €	360 187,79 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	2 560 069,76 €	28 450,25 €	28 440,25 €
+ Affectation du résultat n-1			
+ Excédent/-déficit antérieur reporté	-1 015 062,90 €	-1 101 803,05 €	-1 101 803,05 €
= Résultat investissement hors RAR	-1 101 803,05 €	0,00 €	-770 055,51 €
+ Restes à réaliser en recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
= Résultat investissement RAR inclus	-1 101 803,05 €	0,00 €	-770 055,51 €
Résultat de fonctionnement	347 887,80 €		146 350,31 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	-1 101 803,05 €		-770 055,51 €
= Résultat de clôture	-753 915,25 €		-623 705,20 €

- **constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif.
- **arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et arrête le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	19 708,10	19 698,10		10,00
041	Opérations patrimoniales (1)	8 742,15	8 742,15		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		28 450,25	28 440,25		10,00
TOTAL		28 450,25	28 440,25	0,00	10,00
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		1 101 803,05			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 121 511,15	351 445,64		770 065,51
041	Opérations patrimoniales (1)	8 742,15	8 742,15		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 130 253,30	360 187,79		770 065,51
TOTAL		1 130 253,30	360 187,79	0,00	770 065,51
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	628,50		628,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	347 888,45		347 888,45
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		351 445,64	351 445,64
	Dépenses de fonctionnement - Total	348 516,95	351 445,64	699 962,59
	Pour information			
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 742,15	8 742,15
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 742,15	8 742,15
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	10 955,95	10 955,95
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	28 440,25	28 440,25
	Pour information			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013			1 101 803,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	461 190,00		461 190,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		19 698,10	19 698,10
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	17 537,00		17 537,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	478 727,00	19 698,10	498 425,10
	Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013			347 887,80

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 742,15	8 742,15
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	351 445,64	351 445,64
	Recettes d'investissement - Total	0,00	360 187,79	360 187,79
	Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	628,50	628,50	0,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	628,50	628,50	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	347 897,80	347 888,45	0,00	0,00	9,35
6522	Excédent des budgets annexes à caractère ad	347 887,80	347 887,80	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,65	0,00	0,00	9,35
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		348 526,30	348 516,95	0,00	0,00	9,35
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		348 526,30	348 516,95	0,00	0,00	9,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	1 121 511,15	351 445,64			770 065,51
7133	Variation des en-cours de production de biens	806 672,11	36 606,60			770 065,51
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	314 839,04	314 839,04			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 121 511,15	351 445,64			770 065,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 121 511,15	351 445,64			770 065,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 470 037,45	699 962,59	0,00	0,00	770 074,86
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C-1-1-B

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 084 904,55	461 190,00	0,00	0,00	623 714,55
7015	Ventes de terrains aménagés	1 084 904,55	461 190,00	0,00	0,00	623 714,55
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	17 537,00	17 537,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	17 537,00	17 537,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 102 441,55	478 727,00	0,00	0,00	623 714,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 102 441,55	478 727,00	0,00	0,00	623 714,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	19 708,10	19 698,10			10,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	19 708,10	19 698,10			10,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 708,10	19 698,10			10,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 122 149,65	498 425,10	0,00	0,00	623 724,55
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		347 887,80				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	19 708,10	19 698,10		10,00
	Charges transférées (6)	19 708,10	19 698,10		10,00
27631	Etat et établissements nationaux	8 742,15	8 742,15		0,00
3354	Etudes et prestations de services	628,50	628,50		0,00
3355	Travaux	8 742,15	8 742,15		0,00
3555	Terrains aménagés	1 595,30	1 585,30		10,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 742,15	8 742,15		0,00
1321	Etat et établissements nationaux	8 742,15	8 742,15		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	28 450,25	28 440,25		10,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	28 450,25	28 440,25	0,00	10,00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	1 101 803,05			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

MONTECH - 82 - BUDGET 4ème TR, ZA LA MOUSCANE	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</i>	1 121 511,15	351 445,64		770 065,51
331	<i>Produits en cours</i>	770 065,51	0,00		770 065,51
3354	<i>Études et prestations de services</i>	1 585,30	1 585,30		0,00
3355	<i>Travaux</i>	8 742,15	8 742,15		0,00
3555	<i>Terrains aménagés</i>	341 118,19	341 118,19		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 121 511,15	351 445,64		770 065,51
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	8 742,15	8 742,15		0,00
27631	<i>Etat et établissements nationaux</i>	8 742,15	8 742,15		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 130 253,30	360 187,79		770 065,51
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 130 253,30	360 187,79	0,00	770 065,51
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15 29, 39 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Monsieur le Maire : Des demandes de précisions ? Non ? Madame Puigdevall.

Madame PUIGDEVALL : S'il vous plaît. Je voulais une précision, pour « les charges de gestion courante » qui sont à la page 69 : l'année dernière nous étions à 963 euros .

Monsieur le Maire :Attendez page 69 « charges de gestion » ?

Madame PUIGDEVALL :Chapitre 65.

Monsieur le Maire :Chapitre « Autres charges de gestion courante ». Ce n'est pas dans le total. C'est dans les autres charges.

Madame PUIGDEVALL : Tout à fait. Donc l'année dernière, nous étions à 963 euros. Cette année nous sommes à 347 788 euros. Donc je voulais connaître l'origine de ces nouvelles charges de gestion et voir à ce moment-là, faire un état des lieux.

Monsieur le Maire : A combien nous étions ?

Madame PUIGDEVALL : 963 l'année dernière.

Monsieur le Maire :Où est-ce que vous les avez trouvé ces 963 ?

Madame PUIGDEVALL : Sur le bilan de l'année dernière.

Monsieur le Maire :Alors attendez nous sommes à la page 69

Madame PUIGDEVALL : Et sur le bilan de l'année dernière vous êtes à la page 85. De l'an dernier.

Monsieur le Maire :Ce serait du simple au double votre histoire ?

Madame PUIGDEVALL : C'est simplement pour comprendre pourquoi il y a ce surcroît de charges.

Monsieur le Maire : Alors nous avons effectivement page 85 « immobilisations en cours » ça c'est le budget annexe du complexe de plein air .

Madame PUIGDEVALL :Du bilan de l'année dernière page 85, Monsieur le Maire. En fait si vous voulez les gestions de charges courantes sont en page 69 du bilan de 2014 et moi je me réfère pour comparer les deux montants page 85 du bilan de 2013.

Monsieur le Maire : Le bilan de 2013 figurait en page 85 ?

Madame PUIGDEVALL : Oui

Monsieur le Maire : Ça, je l'avais compris. Donc vous comparez avec celui de l'an dernier. Monsieur Coquerelle ? Vous ne l'avez pas fait suivre peut-être ?

Monsieur COQUERELLE : Non je n'ai pas fait suivre, mais je vais tenter de vous répondre chapitre 65 des budgets zones d'activité figurent les reversements des excédents du budget annexe au budget principal. Donc en 2012, je remonte puisqu'on va en 2013, il n'y a pas eu

de ventes de terrains. Donc en 2013 , on a reversé 963,42 euros du budget de la Mouscane 4 au budget principal de la Commune. En 2013 il y a eu la vente du terrain où s'est construit l' Intermercé pour un montant d'1 000 000 et quelques euros. Ce qui a représenté un excédent, ce qu'on appelle coût de production moins le prix de vente de 347 000 euros et ces 347 000 euros ont été reversés en 2014. Il y a un an de décalage. Donc l'an prochain il y aura dans les 140 000 euros , c'est-à-dire l'excédent de fonctionnement que vous avez cette année, sera une dépense du chapitre fonctionnement de l'année 2015.

Monsieur le Maire : Bien. Explication fournie. Pas d'autre demande d'explication ? Je me retire. Monsieur Gautié .

Monsieur GAUTIE : Merci Monsieur le Maire. Donc même exercice, merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Toujours 6. Et toujours 22 pour. Merci.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2015_03_D14

Objet : Approbation du Compte Administratif du budget annexe Mouscane 4^{ème} tranche - 2014

Votants : 28

Abstentions : 6

Exprimés : 22

Contre : 0

Pour : 22

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule «l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. »,

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le conseil municipal « arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la production par le comptable de la collectivité du compte de gestion 2014,

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Monsieur Claude GAUTIE préside le compte administratif. Après avoir constaté le retrait de séance de Monsieur Jacques MOIGNARD, ce dernier ne prenant pas part au vote :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

- **Prend acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Compte Administratif 2013	Budget Primitif 2014	Compte Administratif 2014
Recettes de fonctionnement de l'exercice	3 492 703,05 €	1 122 149,65 €	498 425,10 €
- Dépenses de fonctionnement de l'exercice	3 145 778,67 €	1 470 037,45 €	699 962,59 €
= Résultat de l'exercice	346 924,38 €	-347 887,80 €	-201 537,49 €
+/- report du résultat antérieur	963,42 €	347 887,80 €	347 887,80 €
= Résultat de fonctionnement	347 887,80 €	0,00 €	146 350,31 €
Recettes d'investissement de l'exercice	2 473 329,61 €	1 130 253,30 €	360 187,79 €
- Dépenses d'investissement de l'exercice	2 560 069,76 €	28 450,25 €	28 440,25 €
+ Affectation du résultat n-1			
+ Excédent/-déficit antérieur reporté	-1 015 062,90 €	-1 101 803,05 €	-1 101 803,05 €
= Résultat investissement hors RAR	-1 101 803,05 €	0,00 €	-770 055,51 €
+ Restes à réaliser en recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
= Résultat investissement RAR inclus	-1 101 803,05 €	0,00 €	-770 055,51 €
Résultat de fonctionnement	347 887,80 €		146 350,31 €
+ Résultat d'investissement hors RAR	-1 101 803,05 €		-770 055,51 €
= Résultat de clôture	-753 915,25 €		-623 705,20 €

- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, ainsi qu'au résultat d'investissement, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser qui figurent dans les états joints au Compte Administratif.
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et arrête le Compte Administratif tel qu'il lui a été présenté.

[Monsieur le Maire](#) : Ensuite l'affectation de résultat, monsieur Lenglard. Merci.

24) Affectation du Résultat 2014 du Budget Annexe de la Mouscane 4
rapporteur : Eric LENGLARD

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de la Mouscane 4 de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**
Résultat 2014 : -201 537,49€
Résultat antérieur : 347 887,80€

Soit un résultat à affecter de : 146 350,31€

- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	331 747.54€
Résultat antérieur	-1 101 803.05€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses :	0.00€
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un besoin de financement des investissements de 770 055.51€

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement 2014 comme suit :
 en report de fonctionnement R002 : 146 350.31€

Monsieur le Maire : Merci. Même effet, même remède, même vote ? 6 abstentions.

Délibération n° 2015_03_D15

Objet : Affectation du résultat 2014 du budget annexe ZA de la Mouscane 4^{ème} tranche

Votants : 29

Abstentions : 6

Exprimés : 23

Contre : 0

Pour : 23

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la situation du Budget Annexe de la Mouscane 4 de la Commune à l'issue de l'exercice 2014 présente la situation suivante :

- **En section de fonctionnement :**

Résultat 2014 :	-201 537.49€
Résultat antérieur :	347 887.80€

Soit un résultat à affecter de : 146 350.31€

- **En section d'investissement :**

Résultat 2014 :	331 747.54€
Résultat antérieur	-1 101 803.05€
Restes à Réaliser 2014 :	
en dépenses :	0.00€
en recettes :	0.00€
Solde des Restes à Réaliser :	0.00€

Soit un besoin de financement des investissements de 770 055.51€

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

- **Affecte** le résultat de fonctionnement 2014 comme suit :
 - en report de fonctionnement R002 : 146 350.31€

Monsieur le Maire : Monsieur Daimé, ce qu'on appelle le complexe hôtelier de plein air, le camping. Le compte de gestion pour commencer.

<p>25) Approbation du Compte de Gestion du Budget Annexe Complexe Hôtelier de plein air pour 2014 - <i>rapporteur : Guy DAIME</i></p>
--

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte de gestion est produit par le comptable de la collectivité avant le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice concerné,

Vu les articles D 2343-2 et suivants relatifs aux Comptes de Gestion,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion du Budget Annexe du Complexe Hôtelier pour l'exercice 2014, établi par le Trésorier de Montech, en qualité de comptable de la commune. (art L 2121-31 du CGCT),

Considérant que le vote de l'organe délibérant doit intervenir avant le 1^{er} juin 2015,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un excédent global hors Restes A Réaliser (RAR) de 63 571.83€.

Considérant la présentation faite en commission finances le 4 mars 2015,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **de statuer :**
 - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles de la journée complémentaire.
 - sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
 - sur la comptabilité des valeurs inactives.
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le comptable du Trésor, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

25205 – COMPLEXE HOTELIER DE PLEIN AIR –
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	241 030,87	304 604,28	545 635,15
Titres de recettes émis (b)	64 876,48	327 656,18	392 532,66
Réductions de titres (c)	0,00	55 099,74	55 099,74
Recettes nettes (d = b - c)	64 876,48	272 556,44	337 432,92
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	241 030,87	304 604,28	545 635,15
Mandats émis (f)	147 553,33	292 374,89	439 928,22
Annulations de mandats (g)	129,55	50 321,01	50 450,56
Dépenses nettes (h = f - g)	147 423,78	242 053,88	389 477,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		30 502,56	
(h - d) Déficit	82 547,30		52 044,74